

From: Romain Riviere
Sent: Wednesday, November 02, 2011 1:27 PM
To: INFSO BEREC
Subject: Consultation Neutralité

Bonjour,

Je suis alarmé par le contenu des recommandations de la consultation du BEREC sur la transparence et la neutralité du Net.

La transparence ne doit pas servir à valider les atteintes à la neutralité existantes et à venir, quelles qu'elles soient. Nous ne devons pas valider un système qui autorise à vendre du "Net pas Net" sous prétexte que l'utilisateur est informé.

C'est à cause de ce genre de dérives que l'on peut déjà aujourd'hui vendre de l'illimité limité : on est en train de légaliser les appellations mensongères.

Internet ne peut pas être redéfini : de la même façon qu'un moteur de voiture ne peut pas être vendu comme étant une voiture, on ne doit pas pouvoir vendre un accès bridé comme "accès à Internet". La transparence sur les limitations ne ferait que légitimer une appellation mensongère.

Avec ce genre de mesure, on pourrait vendre une voiture bleue qui serait rouge, ou un abonnement téléphonique ne fonctionnant qu'en langue anglaise. C'est la porte ouverte à tous les débordements.

Aujourd'hui, rares sont les vrais accès à Internet disponibles sur le marché, notamment mobile. L'obligation de transparence ne fera que faciliter la multiplications d'offres incomplètes où la neutralité sera malmenée.

L'approche du BEREC ne peut pas se permettre de rester aussi passive.

Il faut au contraire renforcer la valeur du label Internet.

Il faut dénoncer les atteintes actuelles à la neutralité du Net et informer les citoyens des dérives existantes.

Il faut que le mot "Internet" garde la même signification quel que soit le pays, quel que soit l'opérateur, quel que soit le terminal, quelle que soit la plate-forme logicielle, quel que soit le type d'accès.

La définition d'Internet ne peut pas être soluble dans la transparence.

Cordialement

Romain Riviere